



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 17 juillet 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 7^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Notre dossier : 312-01007

Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 2

Chère consœur,

Pour faire suite à la séance de travail tenue le 11 juillet 2023 dans la phase 2 du dossier mentionné en objet, Énergir vous transmet la liste des représentants de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») et des intervenants présents à ladite rencontre ainsi que la présentation utilisée, soit la pièce Énergir-G, Document 5.

Par ailleurs, dans sa décision D-2023-074¹, la Régie fixait à compter du 24 mai 2023 le tarif de réception tel que proposé par Énergir pour l'année tarifaire 2022-2023 au point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès). Toutefois, Énergir a constaté une erreur dans les coûts et le taux au volet Distribution pour le point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès) dans la pièce B-160, Énergir-Q, Document 13. Effectivement, les coûts et le taux sont applicables sur 130 jours alors que les données présentées en date du 26 mai 2023 sont sur une année complète (365 jours). La correction apportée aura un impact sur le taux du volet Distribution du tarif de réception du producteur présenté à l'article 14.5.2.1 des *Conditions de service et Tarif* (ci-après « **CST** »). Le taux en question passe de 1,541 à 0,549 ¢/m³/jour au 24 mai 2023. Énergir apportera la correction nécessaire à la facturation conformément à l'article 6.1.3 des CST.

En conséquence, Énergir dépose une version révisée de la pièce Énergir-Q, Document 13, une 7^e demande réamendée ainsi qu'une liste révisée de pièces.

¹ Paragr. 108.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

p. j.